



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 59584

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en oeuvre des programmes régionaux de santé. De tels programmes favorisent une coordination entre les médecins généralistes et les personnes âgées et/ou handicapées. Sur le plan national, des centres locaux d'information et de coordination (CLIC) seront créés afin de faciliter la coordination gérontologique. Depuis l'an 2000, 25 sites expérimentaux ont déjà été financés et 1 000 CLIC le seront prochainement. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser, d'une part, les conditions de création de ces CLIC et, d'autre part, le nombre de centres créés à ce jour.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59584

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1900